



Budget et reporting en coûts réels

Atelier pratique

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants, guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens.

Pour qui

Directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Le montage du budget : rappel des aspects théoriques Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	Cas pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	Cas pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Intermédiaires et experts



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.